



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 78822

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'État et de la simplification sur les conclusions du rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur les conditions du maintien du service public dans les territoires et la contribution que la poste pourrait y apporter. Selon l'auteur du rapport les mutations territoriales préfigurent la redynamisation nécessaire d'un réseau de service public dense et efficace. Il met en exergue que l'accélération considérable de la métropolisation et le déploiement des nouvelles technologies conduisent à une évolution majeure de positionnement des citoyens sur les territoires. Pour le rapporteur la baisse de fréquentation des bureaux observables à La Poste, comme dans les autres réseaux publics, fait indéniablement évoluer la relation de proximité que l'État entretient avec ses concitoyens. Pour le rapporteur les potentialités des réseaux de La Poste pourraient aussi être sollicités pour le déploiement de nouvelles politiques publiques telle que la transition énergétique. Il souligne ainsi que La Poste propose que l'information et la sensibilisation de la population aux enjeux de la rénovation thermique des logements puisse être menées à partir de ses différents canaux : bureaux de poste, points de contact en partenariat, facteurs, site internet. Dans cette perspective, il suggère d'accroître la contribution de la poste dans la transition énergétique engagée par le Gouvernement, en utilisant les réseaux physiques et humains pour sensibiliser directement les usagers aux enjeux de la transition énergétique en matière de rénovation thermique ou utiliser les facteurs pour établir des pré-diagnostic énergétique. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78822

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Réforme de l'État et simplification

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 avril 2015](#), page 3180

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)